

La place des femmes en sciences économiques en France : Un état des lieux

Mai 2025

Comité AFSE pour la promotion des femmes en Économie ([AFSE WinE](#))

Part des femmes dans les sciences économiques en France

Professeurs des universités, rentrée 2023

31%

Directeurs de recherche CNRS, rentrée 2023

30%

Maîtres de conférences, rentrée 2023

42%

Chargés de recherche CNRS, rentrée 2023

41%

Thèses soutenues en économie en 2024

40%

Étudiants en Doctorat d'économie en 2022-23

38%

Étudiants en Master d'économie en 2022-23

56%

Préambule

Ce document a pour objectif de présenter certaines données disponibles concernant la place des femmes en sciences économiques en France. Les données disponibles sur plusieurs années sont privilégiées afin de pouvoir observer des évolutions. Des données sont disponibles pour les postes d'enseignants-chercheurs titulaires dans les établissements publics de l'enseignement supérieur, les postes de chercheurs au CNRS, les thèses de doctorat et les étudiants en Master.

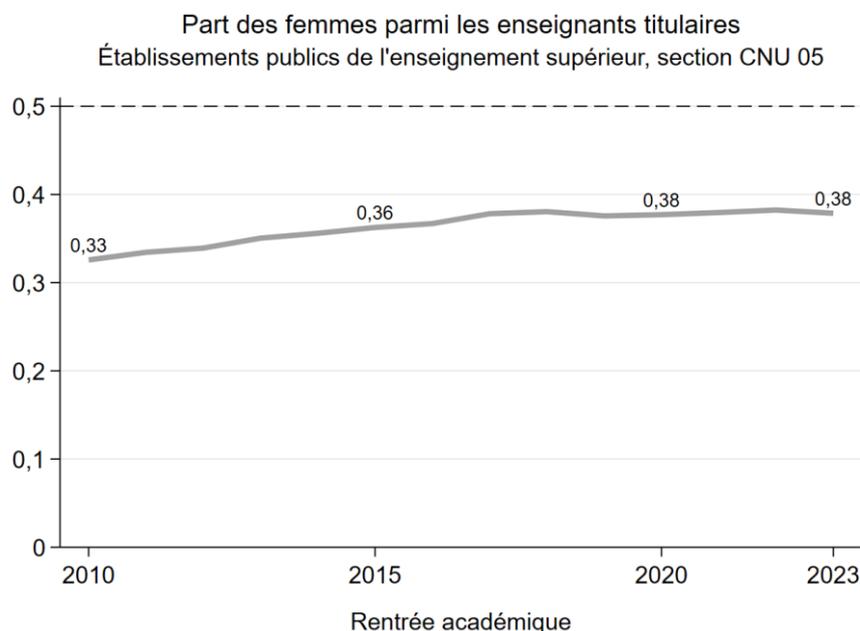
De nombreux angles morts demeurent pour appréhender complètement la place des femmes dans les sciences économiques : postes CDD et CDI de droit public dans les établissements publics, postes dans les institutions et les entreprises privées, postes dans les établissements d'enseignement privés.

Liste des séries

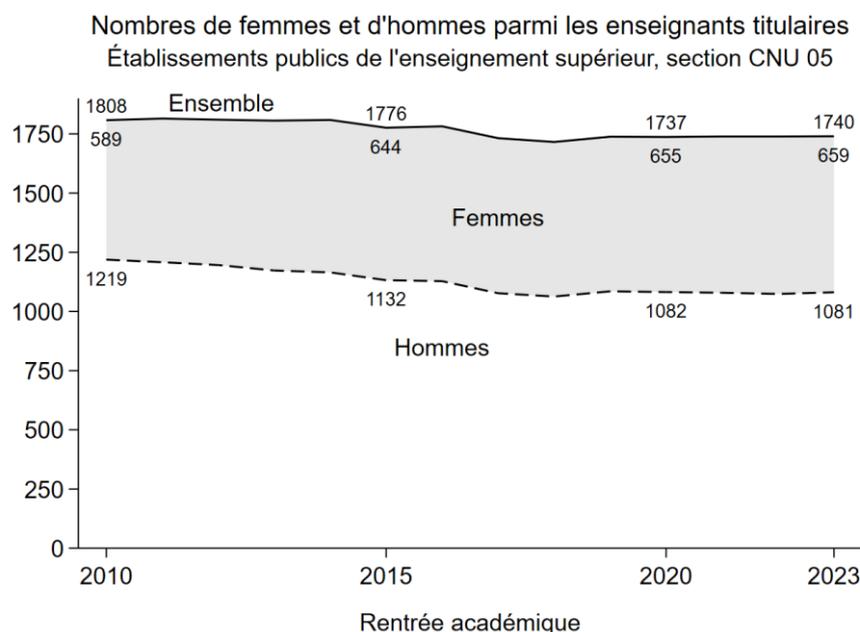
1. Postes d'enseignant-chercheur	3
2. Postes de chercheur CNRS.....	6
3. Qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur.....	9
4. Thèses de doctorat en sciences économiques	12
5. Etudiants en master d'économie	15

1. Postes d'enseignant-chercheur

Les données rassemblées concernent les postes d'enseignants-chercheurs titulaires de la section CNU 05 (sciences économiques) dans les établissements publics de l'enseignement supérieur. Elles sont issues du site data.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

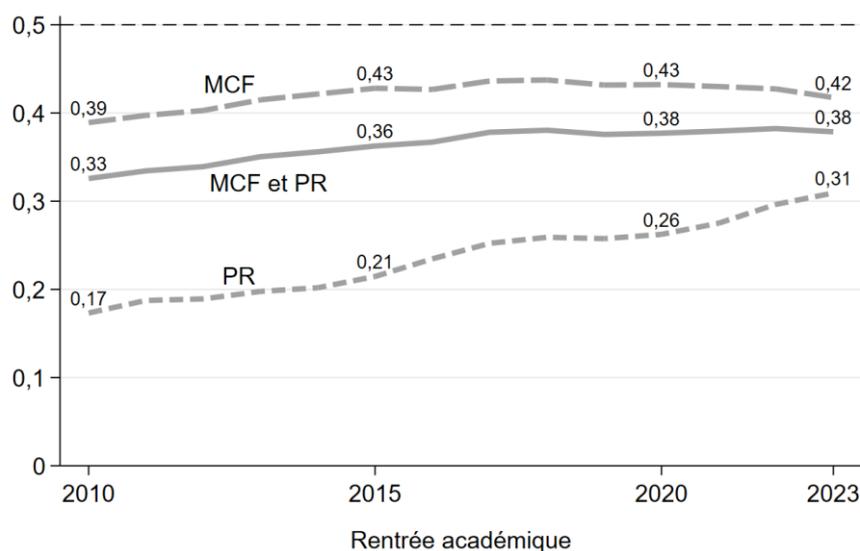


La part des femmes parmi les enseignants titulaires (maîtres de conférences et professeurs des universités) s'est accrue de 2010 à 2017. Elle se situe depuis à environ 38 %.



Sur l'ensemble de la période, la variation de la part des femmes parmi les enseignants titulaires provient d'une part d'une augmentation du nombre de femmes (+12 % de 2010 à 2023) et, d'autre part, d'une baisse du nombre d'hommes (-11 % de 2010 à 2023). Le nombre total de postes a diminué de 4 % sur l'ensemble de la période.

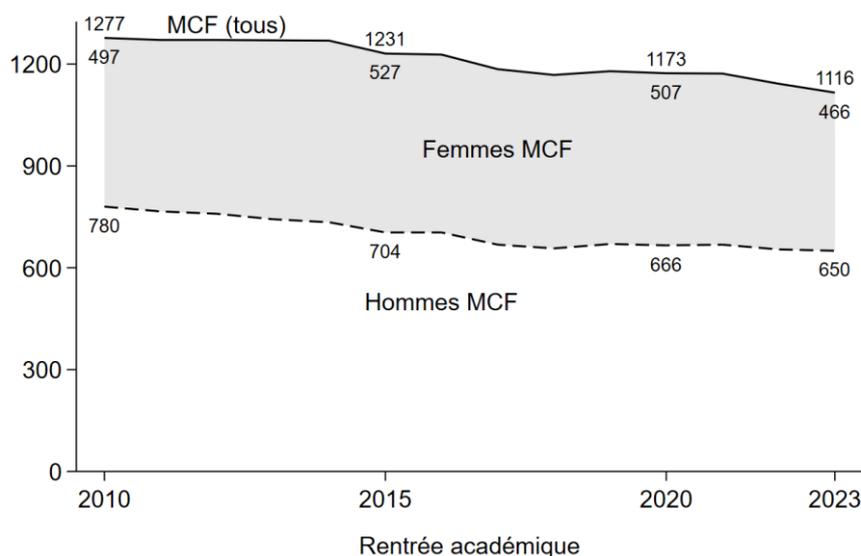
Part des femmes parmi les enseignants titulaires, par corps
Établissements publics de l'enseignement supérieur, section CNU 05



La décomposition par corps de la part des femmes parmi les enseignants titulaires montre qu'elle a augmenté chez les maîtres de conférences et chez les professeurs de universités, mais que l'augmentation est plus forte chez les professeurs de universités.

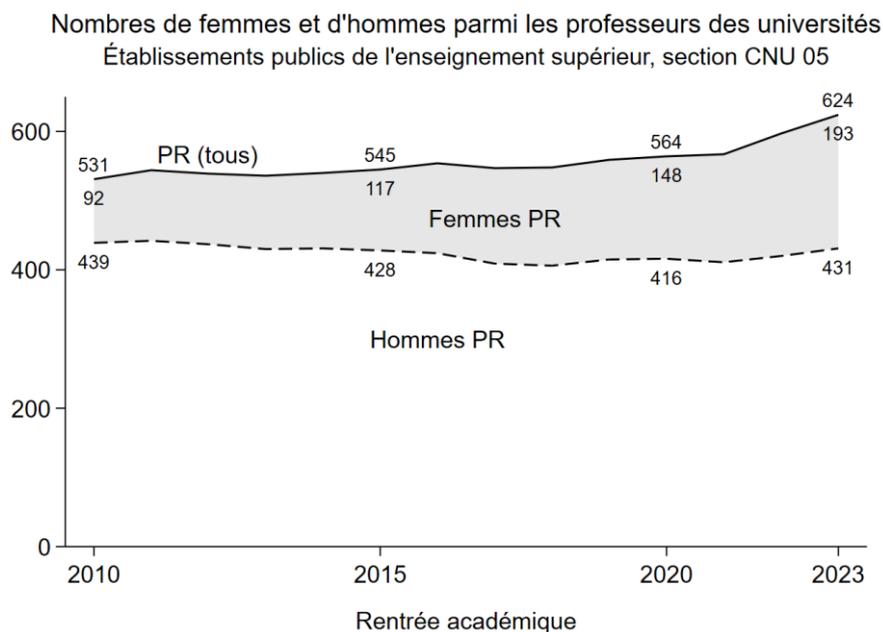
Postes de maître de conférences

Nombres de femmes et d'hommes parmi les maîtres de conférences
Établissements publics de l'enseignement supérieur, section CNU 05



Le nombre de postes de maître de conférences occupés par des femmes a moins diminué que celui de postes occupés par des hommes (-6 % contre -17 % de 2010 à 2023), dans un contexte de baisse générale du nombre de postes (-13 % sur l'ensemble de la période).

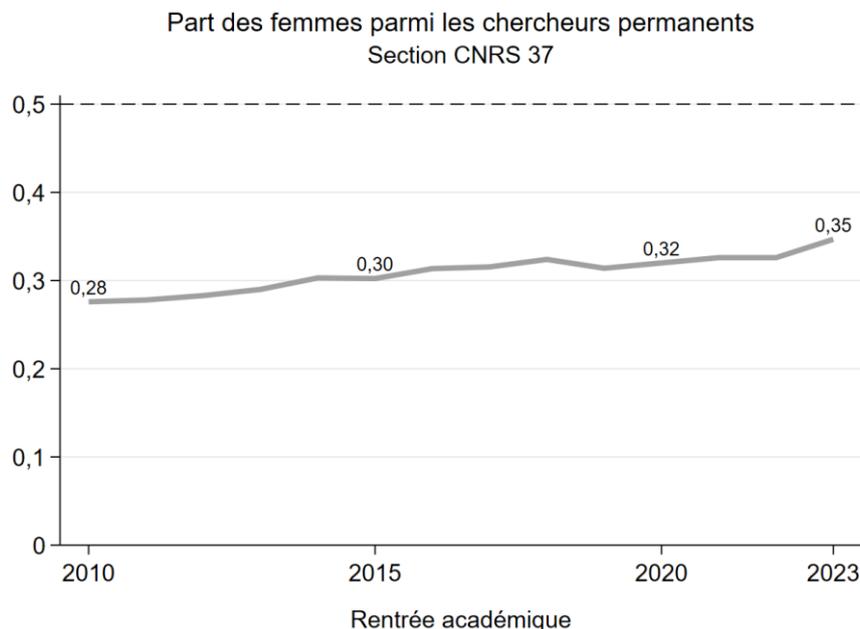
Postes de professeur des universités



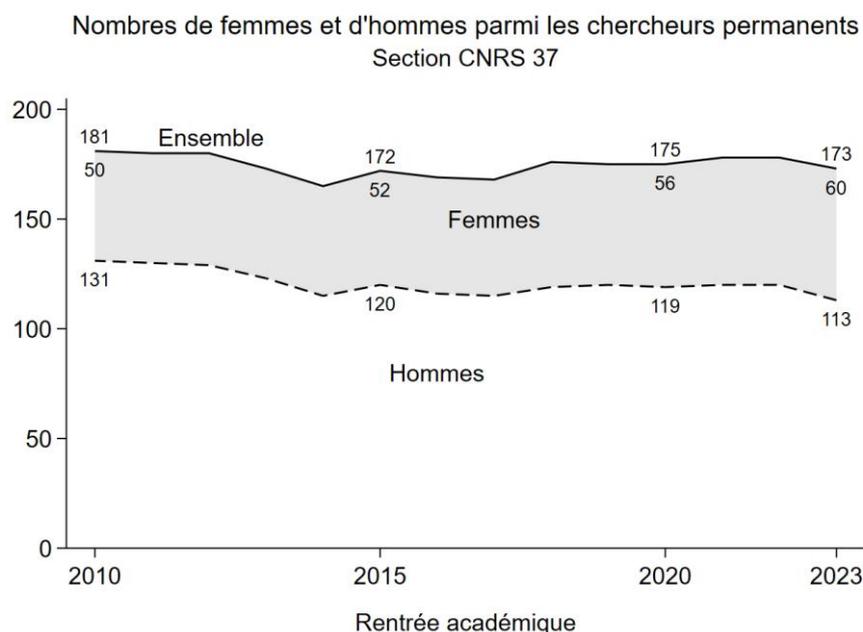
Le nombre de postes de professeur des universités occupés par des hommes est demeuré stable entre 2010 et 2023. Le nombre de postes de professeur des universités occupés par des femmes a quant à lui connu une forte augmentation sur cette période (+110 % de 2010 à 2023). Le nombre total de postes de professeur des universités a augmenté de 18 % entre 2010 et 2023.

2. Postes de chercheur CNRS

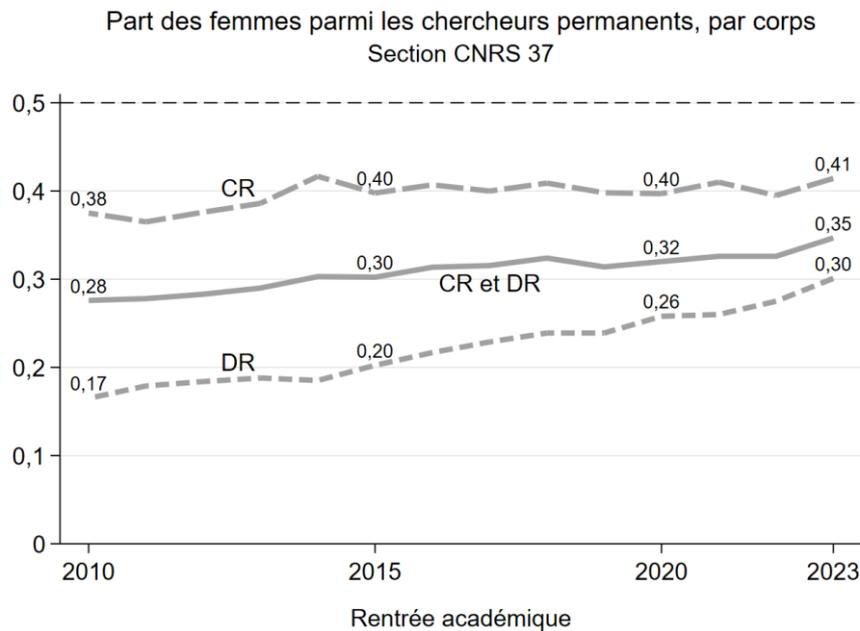
Les données rassemblées portent sur les chargés de recherche et les directeurs de recherche CNRS, section 37 (économie et gestion). Elles sont issues de différents rapports publiés par le CNRS (Rapport social unique, Bilan social et parité, La parité dans les métiers, Bilan social) disponible sur les sites carrieres.cnrs.fr, intranet.cnrs.fr et parite.math.cnrs.fr.



La part des femmes parmi les chercheurs CNRS augmente depuis 2010. Elle atteint 35 % en 2023.

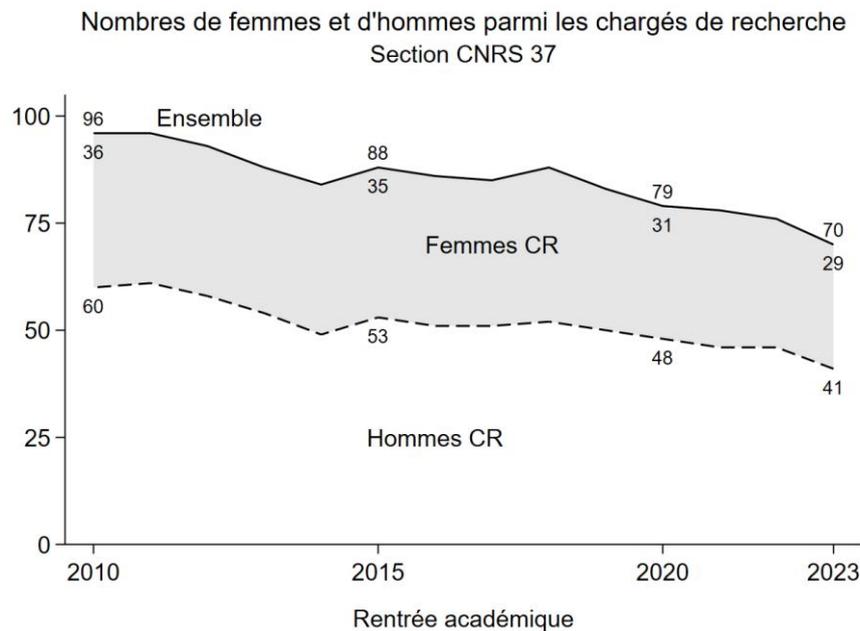


Entre 2010 et 2023, l'augmentation de la part des femmes parmi les chercheurs CNRS est due à une augmentation du nombre de femmes (de 50 en 2010 à 60 en 2023, soit une augmentation de 20 % entre les deux dates) et à une baisse du nombre d'hommes (de 131 en 2010 à 113 en 2023, soit une diminution de 14 %). Le nombre total de postes de chercheurs a diminué de 4 % sur l'ensemble de la période.



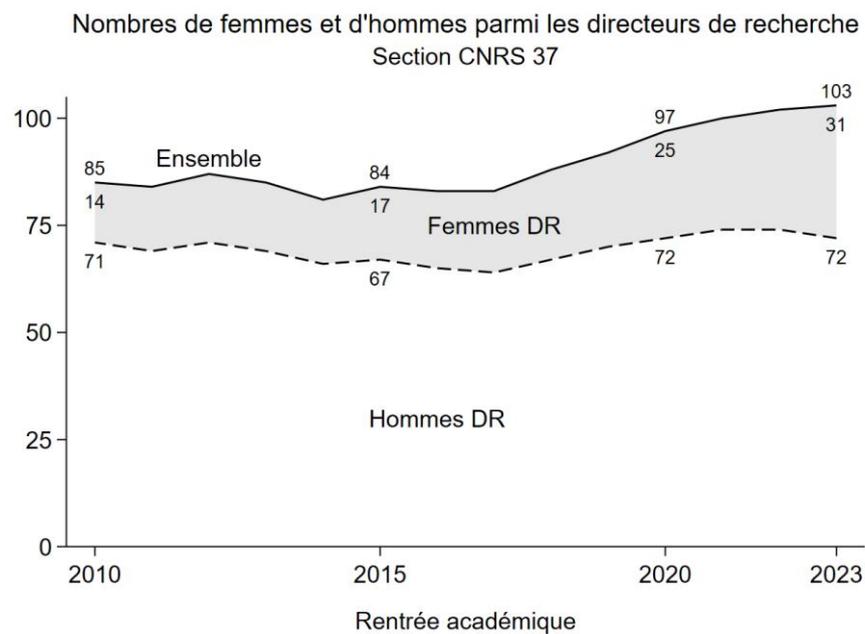
La décomposition par corps de la part des femmes parmi les chercheurs CNRS montre qu'elle a augmenté chez les chargés de recherche et chez les directeurs de recherche, mais que l'augmentation est plus forte parmi les directeurs de recherche.

Postes de chargé de recherche



Le nombre de postes de chargé de recherche occupés par des femmes a moins diminué que celui de postes occupés par des hommes (-19 % contre -32 % de 2010 à 2023), dans un contexte de baisse générale du nombre de postes (-27 % sur l'ensemble de la période).

Postes de directeur de recherche

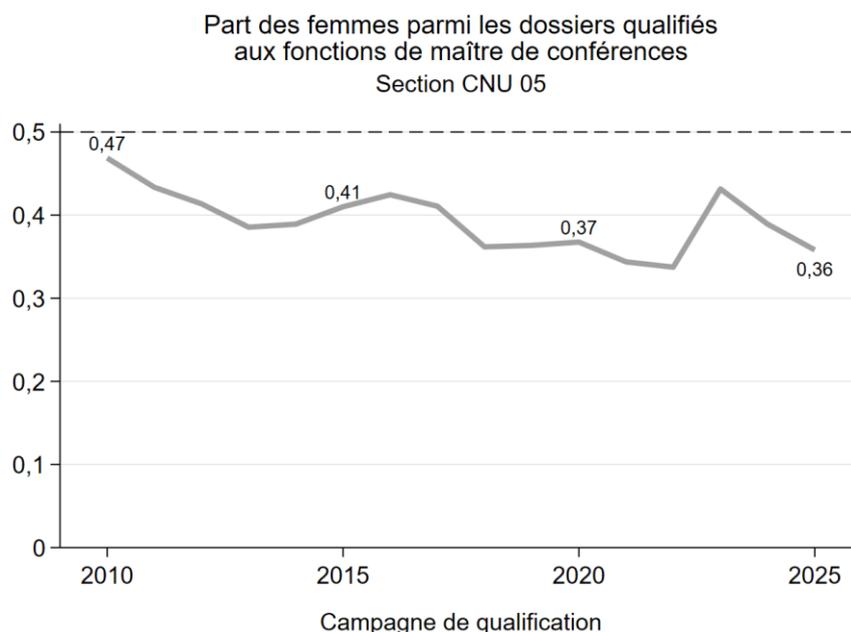


Le nombre de postes de directeur de recherche occupés par des hommes est demeuré stable entre 2010 et 2023. Le nombre de postes de directeur de recherche occupés par des femmes a quant à lui connu une forte augmentation sur cette période (+121 % de 2010 à 2023). Le nombre total de postes de directeur de recherche a augmenté de 21 % entre 2010 et 2023.

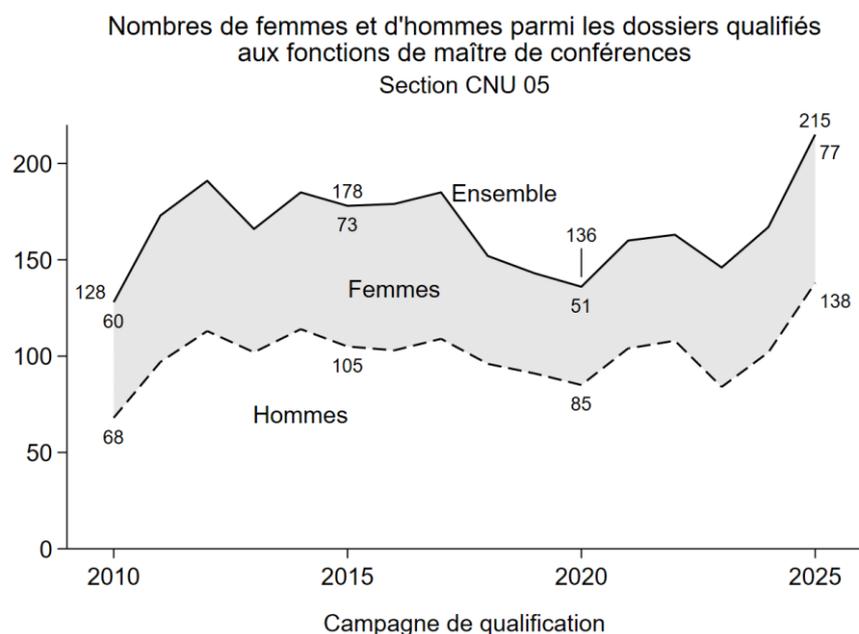
3. Qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur

La qualification par une des sections du Conseil national des universités (CNU) est une étape préalable à une candidature à un poste d'enseignant-chercheur. Les données rassemblées portent sur les dossiers qualifiés par la section CNU 05 (sciences économiques) aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités. Elles sont issues du site www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr. Le genre des personnes qualifiées a été déterminé en appariant les prénoms au [fichier des prénoms attribués aux enfants nés en France](#) (INSEE). Les données disponibles ne permettent pas de comparer le nombre de dossiers qualifiés à celui de dossiers déposés lors de chaque campagne de qualification.

Qualification aux fonctions de maître de conférences

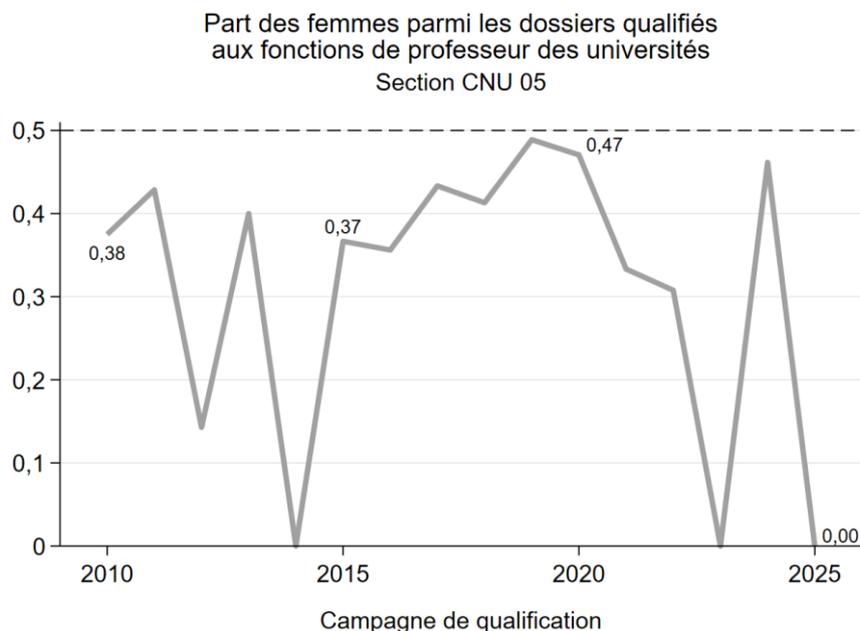


La part des femmes parmi les dossiers qualifiés aux fonctions de maître de conférences par la section CNU 05 (sciences économiques) s'élevait à 47 % en 2010. Elle suit depuis cette date une tendance décroissante et atteint moins de 40 % au cours des dernières années.



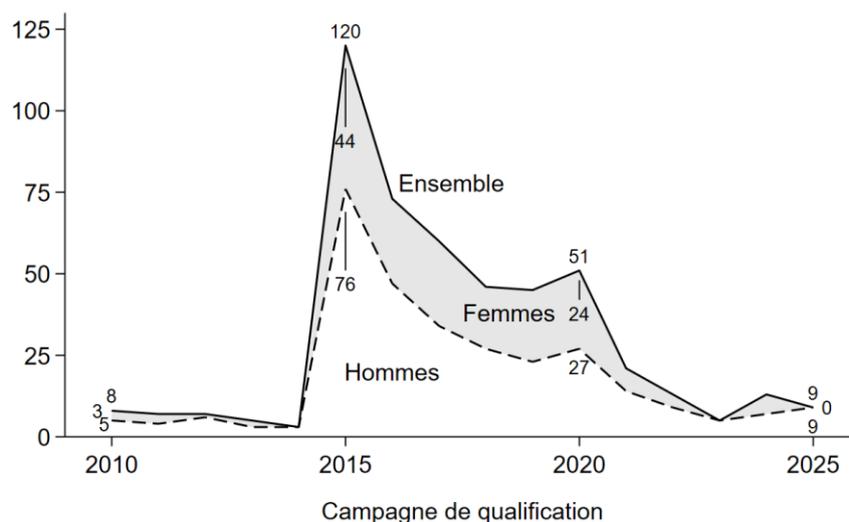
En dépit de fortes fluctuations d'une année sur l'autre, l'évolution de la part des femmes parmi les dossiers qualifiés est le fruit d'une augmentation du nombre d'hommes parmi les dossiers qualifiés (en moyenne, 66 par campagne entre 2010 et 2015, 86 par campagne entre 2016 et 2020, et 83 par campagne entre 2021 et 2025, soit une hausse de 22 % entre la première et la dernière période) et d'une baisse du nombre de femmes parmi les dossiers qualifiés (en moyenne, 60 par campagne entre 2010 et 2015, 50 par campagne entre 2016 et 2020 et 55 par campagne entre 2021 et 2025, soit une diminution de 8 % entre la première et la dernière période).

Qualification aux fonctions de professeur des universités



Entre 2010 et 2025, 486 personnes ont été qualifiées aux fonctions de professeurs de universités. Parmi elles, 187 sont des femmes, soit 38 %. La part des femmes parmi les dossiers qualifiés aux fonctions de professeur des universités a connu de fortes variations sur l'ensemble de cette période. Elle varie entre 0 % et 40 % de 2010 à 2014 et de 2021 et 2025. Entre 2015 et 2020, la part des femmes parmi les dossiers qualifiés aux fonctions de professeur des universités a varié entre 36 % et 49 %.

Nombres de femmes et d'hommes parmi les dossiers qualifiés
aux fonctions de professeur des universités
Section CNU 05



Deux événements importants ont récemment influencé le contexte de la procédure de qualification aux fonctions de professeur des universités en sciences économiques. D'une part, le concours national d'agrégation de sciences économiques a été mis en sommeil à partir de 2015, avant d'être supprimé en 2022. D'autre part, la demande de qualification aux fonctions de professeur des universités n'est plus nécessaire depuis 2021 pour les maîtres de conférences.

La période qui s'étend de 2015 à 2020 correspond à une période de fort accroissement du nombre de dossiers qualifiés aux fonctions de professeur des universités (en moyenne, 65 dossiers qualifiés par campagne de 2015 à 2020) par rapport aux périodes 2010-2014 et 2021-2025 (en moyenne, 6 et 12 dossiers qualifiés par campagne pour les périodes 2010-2014 et 2021-2025).

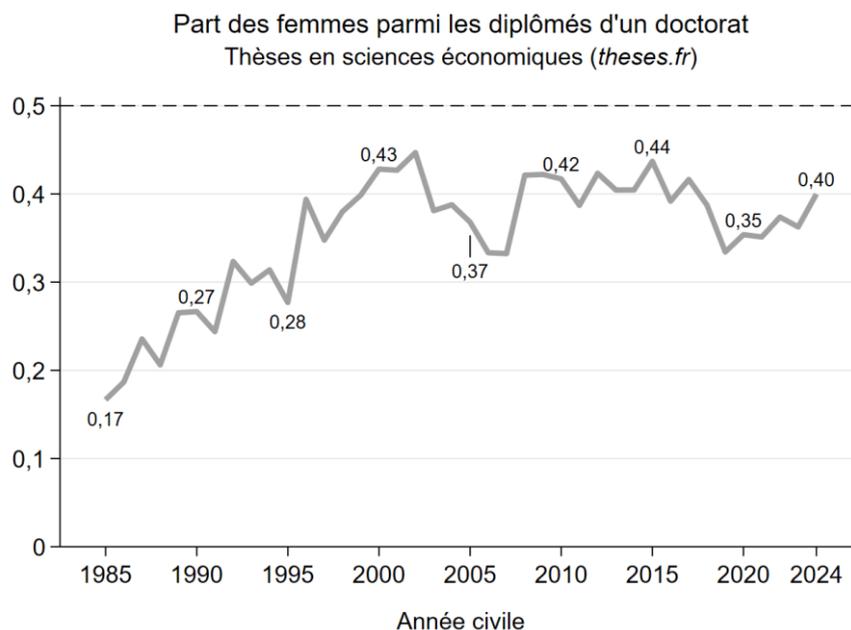
Entre 2015 et 2020, 161 dossiers qualifiés aux fonctions de professeur des universités ont été déposés par des femmes, contre 9 entre 2010 et 2014 (soit 18 fois plus) et 17 sur la période 2021-2025 (soit 9 fois plus). Au cours de la même période, 234 dossiers qualifiés aux fonctions de professeur de universités ont été déposés par des hommes, contre 21 entre 2010 et 2014 (soit 11 fois plus) et 44 sur la période 2021-2025 (soit 5 fois plus). L'augmentation de la part des femmes parmi les dossiers qualifiés aux fonctions de professeur des universités pendant la période 2025-2020 est donc due à un plus fort accroissement du nombre de femmes que du nombre d'hommes parmi les dossiers qualifiés.

4. Thèses de doctorat en sciences économiques

Deux sources de données sont mobilisées ici : les thèses soutenues et les inscriptions en doctorat.

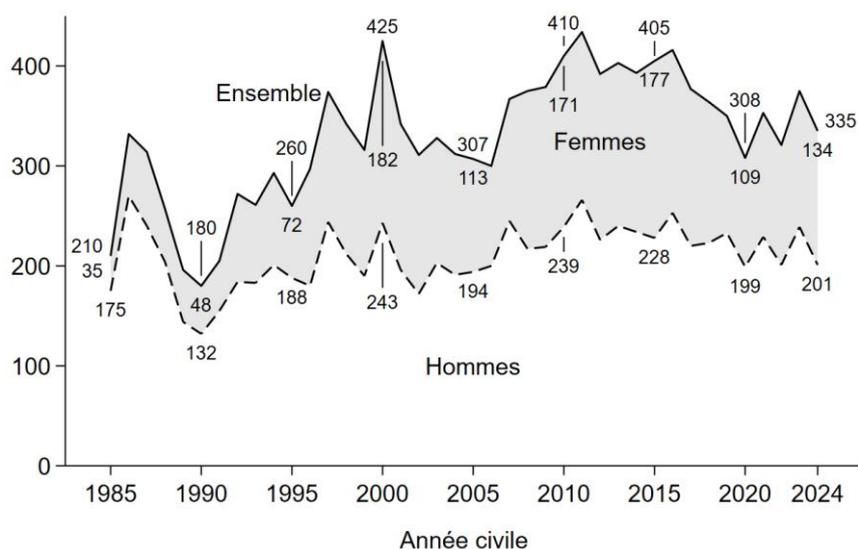
Soutenances de thèses en sciences économiques

Les données rassemblées sont issues du site theses.fr. Les thèses soutenues en sciences économiques ont été identifiées à partir de « discipline » renseignée pour chaque thèse enregistrée sur cette plateforme. Le genre des diplômés a été déterminé en appariant les prénoms des diplômés au fichier des prénoms attribués aux enfants nés en France (INSEE).



La part des femmes parmi les diplômés d'un doctorat en sciences économiques s'est accrue de moins de 20 % au milieu des années 80 à environ 40 % au début des années 2000. Depuis 2000, les femmes représentent en moyenne chaque année 39 % des diplômés d'un doctorat en sciences économiques. Entre 2000 et 2024, 9 082 thèses ont été soutenues en sciences économiques, dont 3 571 par des femmes.

Nombres de femmes et d'hommes parmi les diplômés d'un doctorat
Thèses en sciences économiques (*theses.fr*)

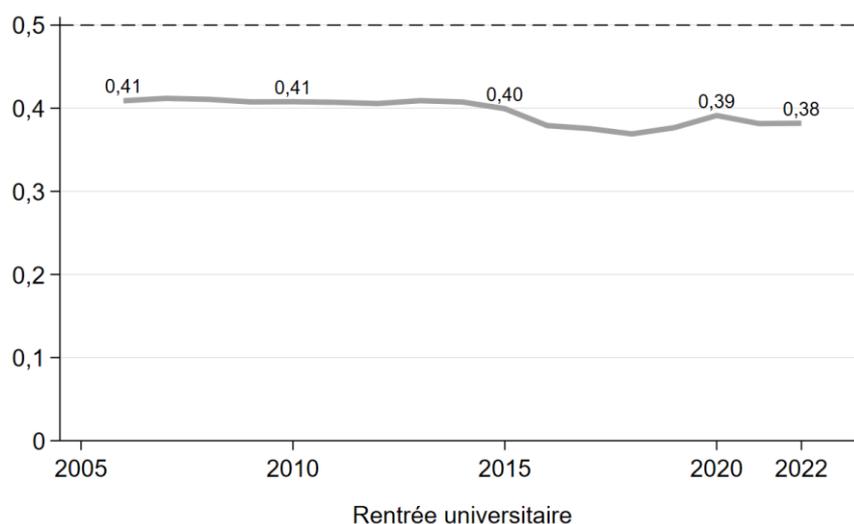


La progression de la part des femmes parmi les diplômés d'un doctorat en sciences économiques est majoritairement due au fort accroissement du nombre de thèses soutenues par des femmes (en moyenne, 80 par an avant 2000 et 143 par an de 2000 à 2024, soit une augmentation de 79 % du nombre de thèses soutenues par des femmes), alors que le nombre de thèses soutenues par des hommes s'est accru plus modestement (en moyenne, 193 par an avant 2000 et 220 par an de 2000 à 2024, soit une augmentation de 14 % du nombre de thèses soutenues par des hommes).

Étudiants inscrits en doctorat en sciences économiques

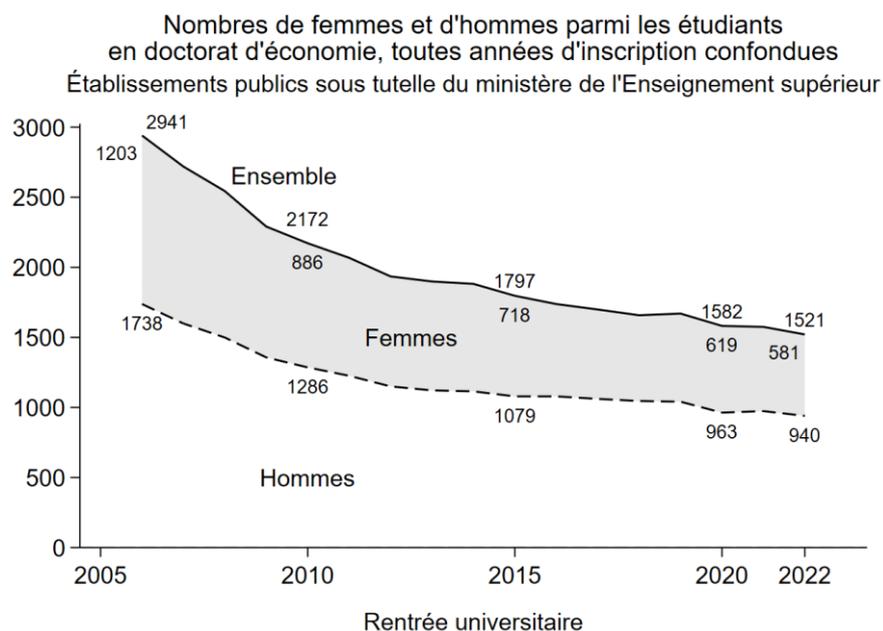
Les [données du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#) permettent de recenser les effectifs inscrits chaque année en doctorat dans le domaine des sciences économiques. Ces données ne permettent pas de distinguer les étudiants inscrits selon leur année d'inscription en doctorat.

Part des femmes parmi les étudiants en doctorat d'économie,
toutes années d'inscription confondues
Établissements publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur



La part des femmes parmi les étudiants inscrits en doctorat d'économie se situe autour de 40 % depuis la rentrée universitaire 2006. Cette part connaît une baisse légère mais constante sur la

période 2006-2022. Pour l'année universitaire 2022-2023, les femmes représentaient 38 % des étudiants inscrits en doctorat d'économie.

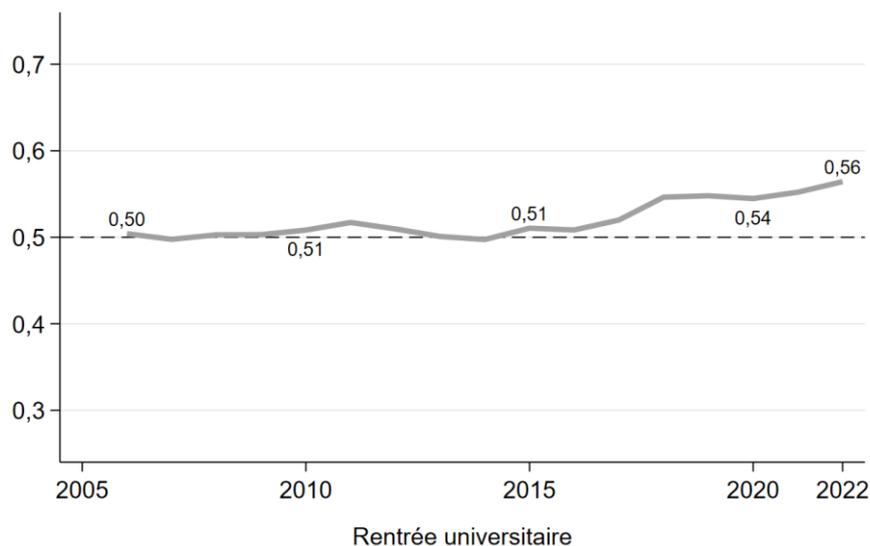


Le nombre d'inscrits en doctorat d'économie décroît sur l'ensemble de la période d'observation. Entre les rentrées universitaires 2006 et 2022, le nombre de femmes inscrites en doctorat a diminué de 52 %, Au cours de la même période, le nombre d'hommes inscrits en doctorat d'économie n'a diminué que de 46 %.

5. Etudiants en master d'économie

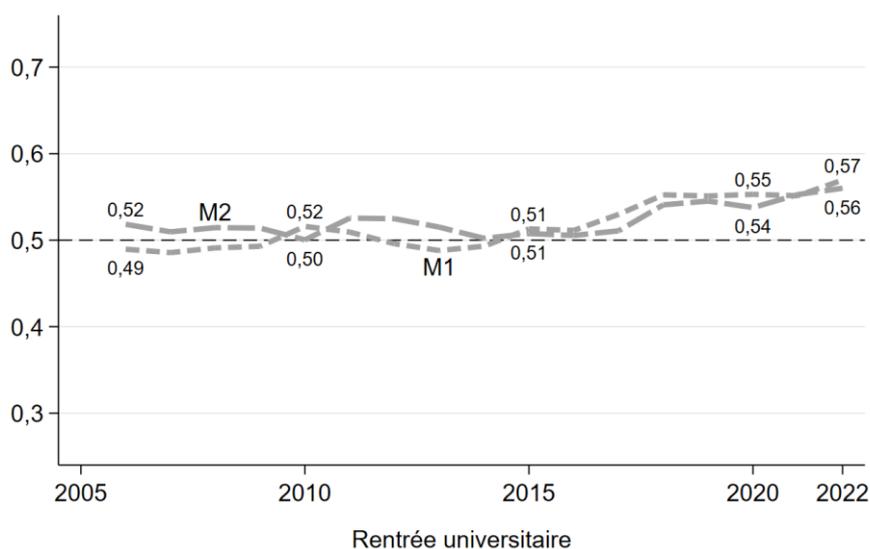
Les données du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permettent de recenser les effectifs inscrits chaque année en master dans le domaine des sciences économiques. Ces données permettent de distinguer les inscriptions en première année de master de celles en seconde année de master.

Part des femmes parmi les étudiants en master d'économie
Établissements publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur



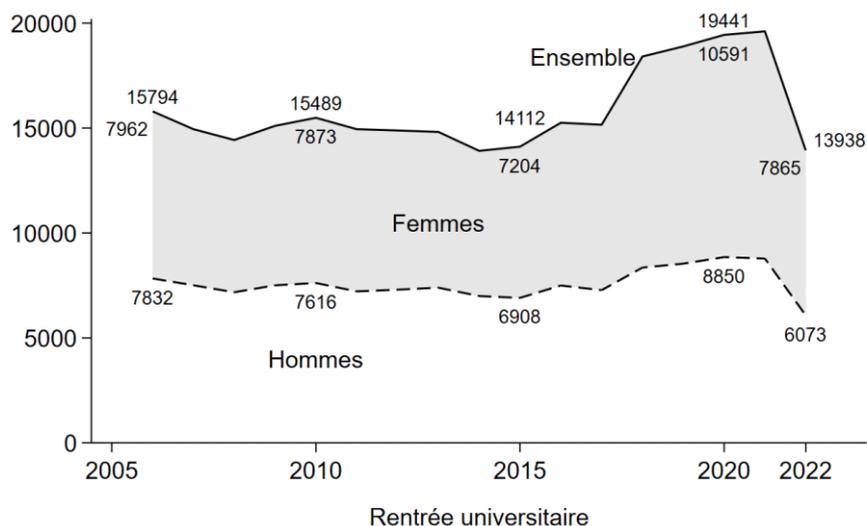
La part des femmes parmi les étudiants en master d'économie était de 50 % à la rentrée universitaire 2006. Cette part s'accroît depuis 2018 et atteint 56 % à la rentrée 2022.

Part des femmes parmi les étudiants en master d'économie, par niveau
Établissements publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur



Il n'y a pas de différences marquées entre les parts des femmes parmi les étudiants inscrits en M1 ou en M2 d'économie.

**Nombres de femmes et d'hommes
 parmi les étudiants en master d'économie
 Établissements publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur**



La rentrée 2018, à partir de laquelle la part des femmes parmi les étudiants de master d'économie a augmenté, correspond à une croissance importante du nombre total d'inscrits en master d'économie qui s'est poursuivie lors des rentrées 2019, 2020 et 2021. Au cours de cette période, le nombre de femmes inscrites en master a davantage augmenté que celui des hommes. Par exemple, entre 2017 et 2021, le nombre de femmes a augmenté de 37 % alors que celui des hommes n'a augmenté que de 21 %. La baisse du nombre d'inscrits observée lors de la rentrée 2022 est d'ampleur similaire pour les femmes (-27 %) et pour les hommes (-31 %).